

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 34/005/2007 – ÉFAI

8 février 2007

AU 32/07 Crainces pour la sécurité / Menaces de mort

GUATÉMALA Francisco Soto (h)
Angélica González (f)
Otto Navarro (h)
Jennifer Echeverría (f)
ainsi que les autres membres du personnel du *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux)

Les quatre personnes nommées ci-dessus constituent l'équipe d'avocats du *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux), une organisation de défense des droits humains. Elles fournissent une aide juridique aux personnes en quête de justice pour leurs proches tués dans des massacres perpétrés lors de la guerre civile. Ces juristes ont été la cible d'un certain nombre d'agressions ces derniers jours et ont reçu un message assimilable à des menaces de mort. Amnesty International craint que leurs vies ne soient gravement menacées.

Le 5 février à 16 heures, Angélica González a trouvé un message imprimé collé sur le pare-brise de sa voiture : « *Foue nous la paix avec ces histoires de protection protège-toi toi-même toi qui ne comprends rien après tant d'avertissements dis à Pancho [Francisco] de faire attention à lui, à ses enfants et à sa femme qui sont toujours seuls on les voit tout le temps et vous avogangsters [sic] de merde [référence explicite à l'équipe Justice et Réconciliation du CALDH, dont ces quatre personnes font partie] qui n'en ont qu'après l'argent cherchez un autre travail sinon un de ces jours on vous emmènera déjeuner et comme d'habitude ce sera pour nous, 'mettez-vous bien ça dans le crâne fils de putes'* » Sa voiture était garée devant le bureau de la *Comisión Presidencial de Derechos Humanos* (Commission présidentielle sur les droits humains), où elle avait participé à une réunion.

Le 2 février, à midi, l'un de ses collègues a été agressé par deux hommes tandis qu'il descendait de sa voiture, devant chez lui, à Guatémala. Ils l'auraient forcé, à la menace d'une arme, à se coucher sur le plancher de son véhicule, à l'arrière. L'un des hommes le tenait tandis que l'autre conduisait. Ils ont roulé pendant une vingtaine de minutes avant de l'abandonner à Colonia Primero de Julio, dans la banlieue ouest de Guatémala. Sa compagnie d'assurance a réussi à localiser la voiture au centre-ville, quelques heures plus tard, grâce à une recherche par satellite. Tous ses effets personnels, dont son chéquier et son ordinateur portable, s'y trouvaient, ce qui signifie clairement que le vol ne constituait pas le mobile de cette agression.

Le même jour, à 13 heures, Otto Navarro, membre de l'équipe Justice et Réconciliation, a retrouvé son véhicule avec un pneu tailladé pendant qu'il était stationné devant un magasin de photocopies, dans un parking surveillé par des agents de sécurité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH, Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux) œuvre activement à faire la lumière sur les violations des droits humains commises pendant la guerre civile qui a déchiré le Guatemala (1960-1996) et travaille également sur des questions actuelles relatives aux droits fondamentaux. En 2004, il a porté l'affaire du massacre de Plan de Sánchez (perpétré par les forces gouvernementales en 1982) devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme et a obtenu un arrêt contre l'État guatémaltèque, qui a été contraint à présenter des excuses aux survivants et à leur verser des dédommagements. Depuis octobre 2006, cette organisation intervient dans des procédures juridiques lancées contre d'anciens officiers militaires, dont le général José Efraín Ríos Montt, ancien chef de l'État, dont l'arrestation et l'extradition ont été requises par l'Espagne au nom du principe de compétence universelle s'agissant des crimes contre l'humanité, et en raison des ressortissants espagnols tués pendant la guerre civile.

Les défenseurs des droits humains voient leur sécurité de plus en plus menacée depuis 2006. Les manœuvres de harcèlement et les menaces se sont multipliées à leur rencontre. Des organisations locales de défense des droits humains ont signalé 14 meurtres de défenseurs en 2006 et 278 attaques, soit une nette dégradation de la situation par rapport à l'année précédente, lors de laquelle on a déploré trois homicides et 214 agressions.

L'une des organisations partenaires du CALDH a indiqué que certains de ses membres avaient été surveillés, menacés de mort et harcelés à huit reprises entre le 13 septembre 2006 et le 23 janvier 2007. Elle a dénoncé ces faits aux autorités guatémaltèques ainsi qu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme, qui a ordonné au gouvernement de fournir une protection à ses membres le 20 octobre 2005. Les bureaux de cette organisation sont aujourd'hui protégés.

Un certain nombre de groupes armés clandestins illégaux opèrent au Guatemala. Ces formations ont des ramifications aussi bien dans le monde des affaires que parmi certaines entreprises de sécurité, les délinquants de droit commun ou les gangs. Des militaires (en service actif ou à la retraite) seraient également en cause. Étant donné qu'ils ont infiltré la police et d'autres services des forces de sécurité, leurs membres contrôlent certaines activités illégales lucratives, comme le trafic de drogue, et échappent à toutes poursuites. Il a été prouvé que ces groupes avaient menacé et tué des défenseurs des droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Francisco Soto, Angélica González, Otto Navarro, Jennifer Echeverría et des autres membres du personnel du *Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH), qui ont fait l'objet de menaces de mort le 5 février ;
- appelez les autorités à mener sans délai des investigations approfondies sur ces menaces, à en rendre publics les résultats et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez aux autorités qu'en vertu de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains sont en droit de poursuivre leurs activités sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Procureur général et chef du ministère public :

Lic. Juan Luis Florido

Fiscal General de la República y Jefe del Ministerio Público

Edificio Ministerio Público

15 Avenida 15-16, Zona 1, Barrio Gerona, 8vo. Nivel, Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : + 502 2411 9124

+ 502 2411 9326

Formule d'appel : Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur :

Ing. Carlos Roberto Vielmann Montes

Ministro de Gobernación

6a. Avenida, 13-71 Zona 1.

Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2413 8658

Formule d'appel : Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Centre pour la poursuite en justice des responsables de violations des droits fondamentaux :

Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH)

6a. Avenida 1-71 Zona 1, Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2230 3470

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 22 MARS 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*